NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 JUIN 1891.

Tirage de la Loterie de l'État de la Louisiane.
JOURNÉE DU JEUDI, CLASSE No 252
Tirée à 8 heures P. M.

70	61	15	18	22	63	10	46	48	16														

Les Tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux quotidiens, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage vous apposons notre signature.
Ce 30 juin 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN'L A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages ci-dessus publiés peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L. A

Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchise a été renouvelée faisant partie de la présente constitution de l'État de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'en 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) **et les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Beaucoup depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le propre **prudement des lois, décrétés ainsi qu'il suit :**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus partialité bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banquiers et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'État de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. H. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOTS $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS!

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$300, soit	$30,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **SERIES** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresser à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la maille à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'État.** Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes lettres **ORDINAIRES**, adressées à Paul Conrad, mais ils ne feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tout les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION.—La Cour Suprême des États-Unis de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 qu'la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet État à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit vote, et à la dite décision de la Cour Suprême de l'État, le vendredi 17 avril 1892, prochain, décidera définitivement si la loterie cessera ses tirages à l'expiration de son terme, en janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'en janvier 1919.

LES SOUSSIGNÉS CONSEILLENT LES GIRONDINS DE CONTINUER ses tirages jusqu'à l'expiration de son terme, en janvier 1895.

Les soussignés déclarent que les tirages inférieurs et malhonnêtes de toutes autres Loteries étrangères ne sont pas à craindre.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples et ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples et ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

BOENSEL, HERMAN T.—
Taxe de 1890, montant à $7 20
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 20
9 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Tchepichore, Locust et Magnolia, désigné comme lot No 388, mesurant 30 pieds 9 pouces de profondeur.

BRENNAN, THOS.—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 00c
11 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St Thomas, désigné comme lot No 72, mesurant 11 pouces 5 lignes de profondeur.

BELL, ALEX.—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 00
12 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frenet, Gaienne, Erato et Petite, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 27, mesurant 21 pieds de face à la rue Front sur 90 pieds de profondeur.

BOFINGER, W. H.—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 80
13 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Poydras, Lafayette et Front, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 3 A, mesurant 21 pieds de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

BOOS, PAUL—
Taxe de 1890, montant à $6 15
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 02
14 Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Bertrand, Poydras et Bolivar, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'Ilet No 470; le lot No 1 mesurant 21 pieds de face, à la rue Lafayette sur 125 pieds de profondeur; le lot No 2 mesurant 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 11 pouces; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Lafayette et Bertrand.

BBEEN, C.-H. of SUC. JNO SLIDELL—
Taxe de 1890, montant à $10 20
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 70
15 Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Dryades et Rampart, désignés comme lots 3 et 5 dans l'Ilet No 270 mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

BENNETE JOB—
Taxe de 1890, montant à $4 05
Taxe de levée pour 1890 ..... 67c
16 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Bolivar, Gravier et Bertrand, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 472 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, PAUL, ELISE et MARIE—
Taxe de 1890, montant à $9 0
Taxe de levée, pour 1890 ..... 30c
17 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Tchepichore, Locust et Magnolia, désigné comme lot No 3, dans l'Ilet No 388, mesurant 31 pieds de face à la rue Melpomène sur 96 pieds 9 pouces de profondeur.

BRENNAN, THOS.—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 00c
11 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St Thomas, désigné comme lot No 72, mesurant 11 pouces 5 lignes de profondeur.

BELL, ALEX.—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 00
12 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frenet, Gaienne, Erato et Petite, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 27, mesurant 21 pieds de face à la rue Front sur 90 pieds de profondeur.

BOFINGER, W. H.—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 80
13 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Poydras, Lafayette et Front, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 3 A, mesurant 21 pieds de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

BOOS, PAUL—
Taxe de 1890, montant à $6 15
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 02
14 Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Bertrand, Poydras et Bolivar, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'Ilet No 470; le lot No 1 mesurant 21 pieds de face, à la rue Lafayette sur 125 pieds de profondeur; le lot No 2 mesurant 27 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 11 pouces; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Lafayette et Bertrand.

BBEEN, C.-H. of SUC. JNO SLIDELL—
Taxe de 1890, montant à $10 20
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 70
15 Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Dryades et Rampart, désignés comme lots 3 et 5 dans l'Ilet No 270 mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

BENNETE JOB—
Taxe de 1890, montant à $4 05
Taxe de levée pour 1890 ..... 67c
16 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Bolivar, Gravier et Bertrand, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 472 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, PAUL, ELISE et MARIE—
Taxe de 1890, montant à $9 0
Taxe de levée, pour 1890 ..... 30c
17 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par

TAXES D'ÉTAT

L'État de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'État de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 11ème jour de Juillet A. D., 1891 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'État de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, 1889, 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les frais et dépens.

Le numéro du lot et de l'Ilet employés pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous sont ceux des tableaux d'assessement pour les années 1890, 1889 et 1888, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY
B.—
Taxe de 1889, montant à $21 00
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY
B., Mineurs—
Taxe de 1889, montant à $21 00
Taxe de 1890, montant à 21 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 60
1. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchepichore Prytanée, St-Charles et Melpomène, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 194, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Tchepichore sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, Mineurs de WM E. ET ALS.—
Taxe de 1888, montant à $16 80
APPLEGATE, WM. ED. ELIZ. M. et LUCY
B.—
Taxe de 1889, montant à $16 80
Taxe de 1890, montant à 16 80
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 80
D., 1891 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'État de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, 1889, 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les frais et dépens.

Le numéro du lot et de l'Ilet employés pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous sont ceux des tableaux d'assessement pour les années 1890, 1889 et 1888, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY
B.—
Taxe de 1888, montant à $21 00
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY
B., Mineurs—
Taxe de 1888, montant à $21 00
Taxe de 1889, montant à 21 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 60
1. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St Thomas, désigné comme lot No 11, dans l'Ilet No 72, mesurant 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM ED., MARGT. E. et LUCY
B.—
Taxe de 1888, montant à $12 00
APPLEGATE, WM ED., ELIZ. M. et LUCY
B., MINEURS.—
Taxe de 1889, montant à $12 00
Taxe de 1890 ..... 12 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 00
4 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné comme lot No 18 dans l'Ilet No 473 mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 122 pieds de profondeur.

CONDON, VVE PAT.—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, pour 1890 30
5 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dolhonde, Broad, Banks et Palmyre, désigné comme lot No 27 dans l'Ilet No 583, mesurant 25 pieds de face à la rue Dolhonde sur 100 pieds de profondeur.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1889, montant à ..... 00c.
Taxe de 1890, montant à ..... 00c.
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c.
34. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, la rue Clark, Chemin Coquille et la rue Église, désigné comme lot No 603.

DEADY, M. J.—
Taxe de 1890, montant à 00c
Taxe de 1890, montant à 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 15c
35 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Euphrosine et Calliope, désigné comme lot No 8, dans l'Ilet No 447, mesurant 27 pieds de face à la rue Euphrosine sur 116 pieds de profondeur.

DEMONTROUIL, C. F.—
Taxe de 1890, montant à $5 10
Taxe de levée, pour 1890 85
36 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Howard et Terpsichore, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 353, mesurant 63 pieds de face à la rue Félicité sur 72 pieds de profondeur.

DOOLEY, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $13 70
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 20
37 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, St-Charles et Melpomène, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 194, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Tchepichore sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, Mineurs de WM E. ET ALS.—
Taxe de 1888, montant à $16 80
APPLEGATE, WM. ED. ELIZ. M. et LUCY
B.—
Taxe de 1889, montant à $16 80
Taxe de 1890, montant à 16 80
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 80
D., 1891 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'État de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, 1889, 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les frais et dépens.

Le numéro du lot et de l'Ilet employés pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous sont ceux des tableaux d'assessement pour les années 1890, 1889 et 1888, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY
B.—
Taxe de 1888, montant à $21 00
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY
B., Mineurs—
Taxe de 1888, montant à $21 00
Taxe de 1889, montant à 21 00
Taxe de 1890, montant à 21 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 60
1. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St Thomas, désigné comme lot No 11, dans l'Ilet No 72, mesurant 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM ED., MARGT. E. et LUCY
B.—
Taxe de 1888, montant à $12 00
APPLEGATE, WM ED., ELIZ. M. et LUCY
B., MINEURS.—
Taxe de 1889, montant à $12 00
Taxe de 1890 ..... 12 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 00
4 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné comme lot No 18 dans l'Ilet No 473 mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 122 pieds de profondeur.

CONDON, VVE PAT.—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, pour 1890 30
5 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dolhonde, Broad, Banks et Palmyre, désigné comme lot No 27 dans l'Ilet No 583, mesurant 25 pieds de face à la rue Dolhonde sur 100 pieds de profondeur.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1889, montant à ..... 00c.
Taxe de 1890, montant à ..... 00c.
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c.
34. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, la rue Clark, Chemin Coquille et la rue Église, désigné comme lot No 603.

DEADY, M. J.—
Taxe de 1890, montant à 00c
Taxe de 1890, montant à 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 15c
35 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Euphrosine et Calliope, désigné comme lot No 8, dans l'Ilet No 447, mesurant 27 pieds de face à la rue Euphrosine sur 116 pieds de profondeur.

DEMONTROUIL, C. F.—
Taxe de 1890, montant à $5 10
Taxe de levée, pour 1890 85
36 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Howard et Terpsichore, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 353, mesurant 63 pieds de face à la rue Félicité sur 72 pieds de profondeur.

DOOLEY, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $13 70
Taxe de levée, pour 1890 ..... 2 20
37 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, St-Charles et Melpomène, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 194, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Tchepichore sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

DUFOUR, MME MADELINE—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 3 00
38 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Girod, Magasins et Camp, désigné comme lot No 4, dans l'Ilet No 102, mesurant 38 pieds de face à la rue Julie sur 90 pieds 3 pouces de profondeur.

DUTOH, JOS. JR.—
Taxe de 1890, montant à $2 10
Taxe de levée pour 1890 ..... 35c
40 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Dolhonde, Gravier et Robechlave, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 675, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

DUMESTRE, VVE ALEXIS—
Taxe de 1890, montant à $21 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 3 50
41 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Gasquet et Perdido, désignés comme lots nos 22 et 24 dans l'Ilet No 3, S. mesurant 72 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

DRISCOLL, TIMOTHY ET WM.—
Taxe de 1890, montant à $7 80
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 30
42 Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Johnson et Lavenue Tulane, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'Ilet No 520, mesurant 52 pieds de face à la rue Galvez sur 102 pieds 5 pouces de profondeur.

DRISCOLL WM J.—
Taxe de 1890, montant à $2 10
Taxe de levée, pour 1890 ..... 35c
43 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Lavenue Tulane, Johnson et Gravier, désigné comme lot No 10, dans l'Ilet No 519, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Galvez, sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

DRISCOLL, WM—
Taxe de 1890, montant à $1 50
Taxe de levée, pour 1890 25
44 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Johnson et Galvez, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 519, mesurant 26 pieds 4 pouces 2 lignes de face à l'avenue Tulane, sur 120 pieds de profondeur.

DRISCOLL, CORNELIUS—
Taxe de 1890, montant $5 10
Taxe de levée, pour 1890 85
45. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Galvez, Johnson et Galvez, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 519, mesurant 26 pieds de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS SAMUEL—
Taxe de 1890, montant à $4 05
Taxe de levée, pour 1890 67
46 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 555, mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur.

DISCON, JAMES M.—
Taxe de 1890, montant à $2 40
Taxe de levée pour 1890 40
47. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruslish, Tonti, Rochelave, Gravier et l'avenue Tulane, désigné comme lot No 50 dans l'Ilet No 537, mesurant 30 pieds de face à la rue Bruslish sur 91 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1890, montant à $8 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 60c
48. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Saledo, Lopez, Palmyre et Cleveland, désigné comme lot No 256.

EAGER, C. A. ET F. MAY—
Taxe de 1889, montant à 90c
BRADFORD, E. A. 1[2 ET STARK 1[4
C. A. EAGER, 1[8 et F. MAY 1[8—
Taxe de 1890, montant à 60c
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c
49 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Saledo, Calliope et la ligne de Jefferson désigné comme lot No 644.

ECKERT JOHN—
Taxe de 1889, montant à 30c
Taxe de 1890 ..... 10c
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c
50. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désignés comme lots nos 2, 4, dans l'Ilet No 364, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur.

EIHELMANN, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à $54 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 9 00
51 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Tchepichore et Euterpe, désigné comme lot No 1, dans l'Ilet No 195, mesurant 55 pieds de face à la rue Euterpe sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Tchepichore.

FARRELL, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $2 40
Taxe de levée, pour 1890 40
52. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Liberté et Thalie, désigné comme lot No 4, dans l'Ilet No 522, mesurant 32 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

FIRMENS INSURANCE CO—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 1 00
53 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Dryades et Rampart, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 270, mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

BANK OF COMMERCE OF ST-LOUIS, MO.—
Taxe de 1890, montant à $36 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 6 00
10. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Magazine, Commune et Tchoupitoulas, désigné comme lots nos 25 dans l'Ilet No 132, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 94 pieds 9 pouces de profondeur.

GLODE, MME D. W.—
Taxe de 1888, montant à ..... 60c.
Taxe de 1889 ..... 60c.
Taxe de 1890 ..... 60c.
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c.
20. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Caillope, Prieur, Johnson et Clio, désignée comme portion de l'Ilet No 505, mesurant 64 pieds de face à la rue Caillope, sur une profondeur de 159 pieds.

GLODE, MME D. W.—
Taxe de 1888, montant à 60c
Taxe de 1889, montant à 60c
Taxe de 1890, montant à 60c
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c
21. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Prieur, Johnson et Caillope, désignée comme une portion de l'Ilet No 505 mesurant 64 pieds de face à la rue Clio sur 160 pieds de profondeur.

COLEMAN, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $9 00
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 50
22. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Dryades et Rampart, désigné comme lots 3 et 4 dans l'Ilet No 270 mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

BENNETT, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $4 05
Taxe de levée pour 1890 ..... 67c
23 Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Bolivar, Gravier et Bertrand, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 472 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, PAUL, ELISE et MARIE—
Taxe de 1890, montant à $9 0
Taxe de levée, pour 1890 ..... 30c
24 Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Compagnie, Erato, Clio et Dryades, désignés comme lots nos 20, 21, 22, dans l'Ilet No 194, mesurant 90 pieds de face à la rue Clio sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

CARR, [illegible] MIN. L.—
Taxe de 1890, montant à $20 00
Taxe de levée, pour 1890 ..... 6 50
24 Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Compagnie, Erato, Clio et Dryades, désignés comme lots nos 20, 21, 22, dans l'Ilet No 194, mesurant 90 pieds de face à la rue Clio sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

COYLE, MICHEL—
Taxe de 1890, montant à $1 20
Taxe de levée, pour 1890 30
30 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave et Dolhonde, désigné comme lot No 24, dans l'Ilet No 573, mesurant 60 pieds de face à la rue Rocheblave sur 89 pieds de profondeur.

CONELLY, MRS A. A.—
Taxe de 1890, montant à $9 60
Taxe de levée pour 1890 ..... 1 60
31 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné comme lot No 18 dans l'Ilet No 473 mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 122 pieds de profondeur.

CONDON, VVE PAT.—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, pour 1890 30
32 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dolhonde, Broad, Banks et Palmyre, désigné comme lot No 27 dans l'Ilet No 583, mesurant 25 pieds de face à la rue Dolhonde sur 100 pieds de profondeur.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1889, montant à ..... 60c.
Taxe de 1890, montant à ..... 60c.
Taxe de levée, pour 1890 ..... 10c.
34. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, la rue Clark, Chemin Coquille et la rue Église, désigné comme lot No 603.

DEADY, M. J.—
Taxe de 1890, montant à 60c
Taxe de 1890, montant à 60
Taxe de levée, pour 1890 ..... 15c
35 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Euphrosine et Calliope, désigné comme lot No 8, dans l'Ilet No 447, mesurant 27 pieds de face à la rue Euphrosine sur 116 pieds de profondeur.

DEMONTROUIL, C. F.—
Taxe de 1890, montant à $5 10
Taxe de levée, pour 1890 85
36 Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Howard et Terpsichore, désigné comme lot No 7, d